

## Le jeu du

Montreuil, le 11/12/2017







## Le principe est simple : on vous propose une citation, il faut en retrouver l'auteur.

Ici, l'auteur de la citation dénonçait un manque de sincérité de la part du gouvernement qui s'était engagé le 17 juillet, lors de la Conférence nationale des territoires, à ne pas baisser les dotations aux collectivités brutalement.

« M. le 1<sup>er</sup> Ministre, c'est à la fois de la déception et un sentiment de trahison [...] parce que pendant des années, les collectivités ont fait un effort sur leur fonctionnement. **Vous changez cette politique en réduisant les aides à l'investissement.** 

Comment allez vous expliquer à une association qui intervient dans les quartiers populaires, en direction des populations les plus défavorisées, que son budget ne sera pas honoré parce que 46,5 millions ont été supprimés sur la politique de la ville, soit 11% des credits ? [...] Comment pouvez-vous dire que vous soutenez l'investissement public local en supprimant 300 Millions d'euros de crédits de paiement qui auraient du aller sur les territoires ? ».

Qui peut bien être l'auteur de ces mots ? Un militant d'une association qui vient en aide aux plus démunis ? Un député Girondin ? Quelqu'un a qui le pouvoir exécutif avait fait des promesses ?

► INDICE : ces mots ont été prononcés lors de questions au gouvernement, le 2 août dernier, et dénonçaient la parution du décret n°2017-1182 le 20 juillet annulant 300 millions de dotations aux collectivités.

Pour la CGT Finances Publiques, ce décret était l'illustration de la continuité des logiques d'austérité mise en œuvre depuis des années dans notre pays.

Cette baisse des dotations a impacté les capacités d'investissement des collectivités (215 millions) en remettant en cause des projets potentiellement utiles aux citoyens, mais également porteurs d'activité économique dans de nombreux territoires.

Elle a également impacté la politique de la Ville en fragilisant le monde associatif de proximité qui a pourtant un rôle d'amortisseur social.

Ce même décret a supprimé 76 millions de crédits à la DGFiP pour l'année 2017.







## Solution du jeu



« M. le 1<sup>er</sup> Ministre, c'est à la fois de la déception et un sentiment de trahison [...] parce que pendant des années, les collectivités ont fait un effort sur leur fonctionnement. Vous changez cette politique en réduisant les aides à l'investissement.

Comment allez vous expliquer à une association qui intervient dans les quartiers populaires, en direction des populations les plus défavorisées, que son budget ne sera pas honoré parce que 46,5 millions ont été supprimés sur la politique de la ville, soit 11% des crédits ? [...] Comment pouvez-vous dire que vous soutenez l'investissement public local en supprimant 300 Millions d'euros de crédits de paiement qui auraient du aller sur les territoires ? ».

## Olivier Dussopt,

- ancien maire d'Annonay et Président de l'Association des Petites Villes de France,
- secrétaire d'Etat en charge de la fonction publique depuis le 24 novembre

En réponse à cette question, Gérald Darmanin (son ministre de tutelle actuel) lui avait sèchement répondu (suggérant qu'il disait n'importe quoi) en rappelant qu'il avait « voté pendant cinq ans la baisse de 11 milliards aux collectivités locales »

- Le 21 novembre 2017, le député Olivier Dussopt votait contre le projet de Loi de Finances 2018.
- Le 27 novembre, le tout frais secrétaire d'Etat Olivier Dussopt déclarait que « les communes, les territoires qui concentrent des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, sont assurés de ne pas perdre de ressources, y compris par la minoration des variables d'ajustement ».

Alors que le vent souffle toujours dans le même sens pour les fonctionnaires et les services publics, il est peu rassurant d'avoir une girouette en charge de la fonction publique. Quelle confiance les agents publics pourront ils avoir dans la parole d'un secrétaire d'Etat qui change d'avis pour un porte-feuille...

La CGT avait dénoncé l'arnaque du PPCR qui, s'il comportait des avancées pour les agents publics, était avant tout un moyen de démembrer le statut général et de mettre en œuvre les politiques de casse du service public. Les annonces récentes d'un report de la revalorisation des grilles illustre l'importance de pouvoir avoir des engagements fermes pour restaurer un semblant de confiance.

Contrairement au secrétaire d'Etat, la CGT Finances Publiques est constante dans ses analyses : les Lois de Finances se suivent dans une logique comptable qui met en péril les services publics. Le Comité Action Publique 2022 ne changera pas cette vision, puisqu'il n'est que le dernier avatar d'une politique qui a pris plusieurs noms (RGPP, Réate, MAP) mais reste toujours régressive.

La CGT a une conception toute autre des politiques publiques qui doivent être axées sur des valeurs d'égalité, de démocratie, de solidarité. La CGT porte une ambition forte pour des politiques publiques qui doivent en priorité répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux, et non constituer une variable financière d'ajustement budgétaire.